

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire du Lac-Abitibi

ADOPTION DU BUDGET 2025-2026

AVIS EST DONNÉ que conformément aux articles 278 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*, le budget de l'exercice financier 2025-2026 du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi sera soumis pour adoption lors de la séance régulière du conseil d'administration du 4 novembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil du centre administratif située au 500, rue Principale, La Sarre.

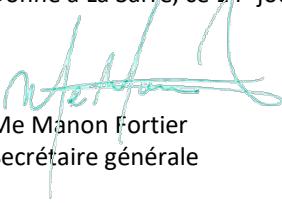
Le public est invité à assister à la séance par TEAMS. Veuillez communiquer avec Madame Mélissa Gauthier au 819-333-5411, poste 2205 pour recevoir le lien de la rencontre.

Toute personne souhaitant poser une question lors de la période de questions du public doit, au préalable, s'inscrire à cet effet en communiquant avec la Secrétaire générale (secretariatgeneral@cssla.gouv.qc.ca) et en indiquant :

- Son nom et l'objet de la question qu'elle ou il désire poser.

Conformément à la réglementation, seules les personnes inscrites au plus tard le 4 novembre 2025, 19 h, peuvent poser une question lors du point « Période de questions du public ».

Donné à La Sarre, ce 14^e jour d'octobre 2025.


Me Manon Fortier
Secrétaire générale

**Centre
de services scolaire
du Lac-Abitibi**

Québec 